

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

ARRONDISSEMENT DE THIERS

COMMUNE DE THIERS

DCM 2025-97

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Confortement du bâtiment sis 26 rue Durolle
Travaux d'urgence

Le Maire de la Commune de THIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-22,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment son article R.2122-1 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 04/07/2020 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu l'arrêté de mise en sécurité, procédure d'urgence, n°2025-647 du 27/10/2025,

Vu l'arrêté modificatif n°2025-727 du 05/12/2025 ;

Vu le rapport dressé le 10/11/2025 par le bureau d'études structure STOA ;

Vu le rapport dressé le 27/11/2025 par Monsieur Michel PRANAL, expert désigné par ordonnance n°2503411 de Madame le juge des référés du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand en date du 19/11/2025.

Considérant que la façade du bâtiment sis 26 rue Durolle, frappé d'un arrêté de mise en sécurité mesure urgente, menace de s'effondrer sur la voie publique,

Considérant qu'il est urgent de procéder aux travaux de mise en sécurité du bâtiment sis 26 rue Durolle, consistant notamment en l'étalement de la façade sur rue ;

Considérant la proposition de l'entreprise SANCHEZ (63450 TALLENDE) pour un montant de 91 000,00 euros HT.

DECIDE

ARTICLE 1

Un marché public de travaux pour le confortement du bâtiment sis 26 rue Durolle, suite à arrêté de mise en sécurité mesure urgente, est conclu avec l'entreprise SANCHEZ (63450 TALLENDE), pour un montant total de 91 000,00 euros HT.

ARTICLE 2

La présente décision :

- Fera l'objet d'un rendu d'utilisation de la délégation devant le Conseil Municipal au cours de sa prochaine séance publique ;
- Sera transmise en sous-préfecture, au titre du contrôle de légalité.

Fait à THIERS, le 10/12/2025

Le Maire,



Stéphane RODIER

